

## Recommandation ANESM relative au "questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux"

01/06/2010

*"Le déploiement d'une démarche de questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux revêt un enjeu important au regard des situations d'interventions professionnelles et de la vulnérabilité des personnes bénéficiant des prestations.*

*Aussi le professionnel faisant face à une situation singulière dans laquelle entrent des conflits de valeurs doit-il pouvoir s'appuyer sur une réflexion collective mise en place par la structure pour étayer son positionnement.*

*Les équipes disposaient déjà de la recommandation élaborée par l'Anesm sur la bientraitance. Dans le prolongement de cette démarche, l'Agence et les professionnels qui y sont associés, ont considéré qu'il était important que les établissements et services s'assurent de la disponibilité d'un espace permettant d'intégrer la réflexion éthique dans la pratique, au bénéfice de la personne accompagnée.*

*Cette nouvelle recommandation alimente ainsi le socle des « fondamentaux » déjà produits par l'Agence. Sa mise en oeuvre sera l'occasion d'éprouver les démarches déjà en place, mais aussi d'expliquer, de partager et de confronter les valeurs portées par une structure au regard de celles auxquelles chaque professionnel adhère individuellement.*

**Didier Charlanne**  
**Directeur de l'Anesm"**

**Vous pouvez consulter ce document, en version PDF, en cliquant sur le lien suivant :**

[http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/reco\\_ethique\\_anesm.pdf](http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/reco_ethique_anesm.pdf)